

## AVIS

Il est porté à la connaissance du public que suivant compromis de vente signé entre le consortium d'héritiers de feu M. Pierre KOHNEN et le collège des bourgmestre et échevins, la commune vient d'acquérir les parcelles inscrites au cadastre de la commune de Strassen, section A, sous les n° 209/3726, 209/3727 et 211/683 d'une contenance respective de 0,53 ares, 3,15 ares et 1,22 ares.

La vente a eu lieu moyennant un prix de 2.119.000,00 €, les frais d'honoraires résultant de la passation de l'acte notarié non inclus.

Toute personne qui entend, soit dans son propre intérêt, soit dans l'intérêt public, réclamer ou présenter des observations à l'encontre du projet, devra adresser son recours par écrit au secrétariat communal avant le 2 décembre 2021.

Strassen, le 16 novembre 2021

le Bourgmestre,

le Secrétaire,